

QUESTIONNEMENTS ÉPISTÉMOLOGIQUES SUR LA FORME DE LA THÈSE À PARTIR DE DEUX EXPÉRIENCES DE RECHERCHE

I. Quels mots choisir dans le champ des études cinématographiques.

Quand je regarde un film, s'établit avant tout du relationnel dont je ne peux me couper. J'entre alors en « connivence » avec le film, et si la science (qui me rend connaisseur) recouvre celle-ci, tenant à distance les « vues » comme objet à analyser, l'écriture de la recherche cinématographique pourrait être une possibilité d'exprimer cette connivence qui sinon serait enlisée, déportée. Car la connivence est aussi forme de connaissance, c'est même par elle que je peux aller plus loin que la raison, par un élan réflexif qui me porte vers son « amont » (François Jullien, 2014).

L'objectif de clarté qui fonde l'écriture académique (scientifique) nous cache peut-être quelque chose qu'il conviendrait de rechercher, ou plus justement de re-trouver, tout du moins dans les disciplines dites des « humanités » dans lesquelles nous étudions des objets intrinsèquement non-consensuels. Ainsi pour nous comme pour le philosophe François Jullien, « la "raison" et l'"émotion" », mais aussi la soi-disant objectivité scientifique et la « subjectivité de la conscience et du sentiment » sont des « oppositions bavardes et qui s'en tiennent à la surface » (2014). Travaillant alors tout à la fois avec la raison et la connivence, nous sommes conscients de traverser deux états que l'on oppose et que nous choisissons pour notre part d'accepter, ou plutôt d'accueillir sans chercher à les opposer, sans nier leurs apports respectifs dans notre capacité à comprendre, c'est-à-dire à saisir et à « embrasser par la pensée ». L'intelligence pourrait donc être dans la reconnaissance du caractère sensible de la relation qui s'est nouée entre l'objet et le sujet, non dans une séparation absolue de l'un et de l'autre, mais *avant tout* comme une rencontre ; elle serait encore davantage dans la capacité à questionner le cheminement qui s'opère ensuite, dans notre travail, entre la complexité de l'objet *sur* lequel nous écrivons, et le choix de l'écriture qui en découle. Autrement dit, nous tentons de faire nôtre l'interrogation du psychologue Serge Tisseron qui se demande, au moment où il décide de produire sa thèse sous forme de bande-dessinée, « comment le choix d'un mode d'expression sur un autre modifie le contenu de ce qui est formulé ». Et si François Laplantine, anthropologue, relève de son côté au sujet de l'opposition entre écrivains et savants que, dans l'imaginaire collectif (qui n'épargne pas la recherche), se complète « la liste des antinomies [...] qui, au nom du grand partage de la connaissance et de l'existence, oppose la précision et l'élégance, le deuil et l'enchantement, la sobriété et l'ébriété, l'ascétisme et la

jouissance, la spontanéité et le contrôle de soi, qui sont autant de moyens de nommer la raison et la déraison » (2020), nous sommes convaincus pour notre part, et c'est ce que nous essayerons d'exposer, que la raison peut bien être élégante et que la précision n'a pas tort de parfois s'incliner vers l'ébriété.

II. Construire une recherche par l'art en terrain familial

La recherche en arts, lorsqu'elle s'autorise à arpenter en milieu inconnu, peut permettre d'expérimenter des relations autant dans la manière de travailler que de se penser elle-même comme « Recherche ». Pour autant, elle comporte autant de définitions que d'hypothèses émises par des artistes – chercheurs. Elle s'intéresse et expérimente des manières de faire issues d'autres disciplines.

À la croisée de l'ethnographie, des arts plastiques et de l'artisanat vernaculaire, notre thèse est accompagnée par un film qui donne à voir l'apprentissage de *gestes de matières* au fil des saisons entre une grand-mère et sa petite-fille. Il propose de s'immerger dans une histoire personnelle et intime prise elle-même dans l'histoire collective de notre société où les relations intergénérationnelles déclinent en même temps que la transmission des manières de faire. Mon terrain, de par son caractère familial révèle une géographie riche de détails. En revanche, comme toute étude de terrain conduite en milieu familial, les expériences réalisées sont empruntées de connaissances pré-acquises et de relations déjà tissées et donc de *biais*. L'ensemble induit des formes de subjectivité ou en tout cas cela indique que l'on a affaire à une étude de « cas exemplaire » que l'on ne peut en aucun cas systématiser. Nous reprenons ici l'expression de « cas exemplaire » utilisée par Boris Svartman, en opposition aux « idéaux-type » wébérien, lors d'un atelier organisé dans le cadre des formations doctorales. Boris y abordait la question suivante : *Peut-on faire une thèse sans texte ?* En ce sens, François Laplantine revendique l'idée d'une pensée du multiple comme étant au cœur de la démarche ethnographique et il parle de « polygraphie » dont la cinématographie fait partie. Finalement, si de telles libertés peuvent faire scandale pour le lecteur de thèse (scandale au sens où Yoann Moreau le définit, c'est-à-dire comme « la distance ou l'étrangeté entre ce que nous croyons et ce qui, à notre insu, agit »), cela n'est que symptomatique d'une incapacité à considérer qu'il est possible, voire bénéfique « d'envisager de dire les choses de multiples manières ».

Ce parti-pris ne fera sans nul doute pas l'unanimité, c'est pourquoi nous pensons important de soulever ce débat et d'ouvrir une discussion autour des formes, certes plurielles, de la thèse. Pour reprendre la posture d'Isabelle Stengers, philosophe des sciences, nous tentons ici un activisme de la recherche qui ne se contente pas d'arguments d'autorité ; une recherche capable de réfléchir à la pertinence et aux modulations possibles de sa propre pratique. Enfin, rappelons que l'exercice de la thèse, s'il est bien borné et encadré selon les règles de la recherche académique en vigueur, est aussi, comme l'a rappelé Pascal Duris dans une intervention intitulée *La méthode scientifique : colosse aux pieds d'argiles* un moment d'expérimentation ou le doctorant, qui n'est pas encore docteur, peut s'emparer s'il le souhaite d'une liberté que le formalisme académique aura du mal à lui concéder plus tard.